

L'honorable Allister Grosart: Honorables sénateurs, si j'interviens dans le débat à ce moment-ci, c'est à cause de l'absence forcée du sénateur Flynn qui sera sous peu de retour parmi nous pour bien faire savoir, à sa façon très particulière et efficace, que l'opposition officielle au Sénat continuera, en dépit de certaines déceptions récentes, de remplir son devoir envers le Sénat, envers le Parlement et envers les Canadiens. Les honorables sénateurs qui appuient le gouvernement, dont certains sont en face de nous, de l'autre côté de l'allée, et d'autres entourent de ce côté-ci le dernier bastion de la démocratie en cette assemblée, les honorables sénateurs, je le sais, tiennent tout autant que nous à ce que nous remplissions ici notre rôle en respectant les grandes traditions de cette Chambre. Nous nous efforcerons de ne point les décevoir. Nous félicitons nos collègues de leur bonne fortune du 8 juillet et nous les assurons que nous ferons tout en notre pouvoir, avec nos collègues de l'extérieur de cette Chambre pour y mettre un terme le plus tôt qu'il sera raisonnablement possible.

Le sénateur Langlois: Il ne faut pas prendre ses rêves pour des réalités!

Le sénateur Grosart: Nous commençons une nouvelle session d'un nouveau Parlement, et on trouve de nouvelles figures à de nouveaux postes. Je songe spécialement, il va sans dire, à Son Honneur la présidente, que je préfère appeler le président ou plutôt la présidente du Sénat, je ne suis pas bien sûr. Nous devons, à mon avis, choisir le titre qu'il convient d'utiliser, et j'espère que nous le ferons en temps utile. J'avoue que lorsque le sénateur Fergusson présidait nos séances, j'éprouvais beaucoup de difficulté à l'appeler «Madame le Président». Bien qu'elle nous ait dirigé parfois d'une main ferme, sa personnalité et son charme étaient tels que le simple titre de «Madame» me semblait inapproprié. De plus, ce mot a pour moi, sans doute depuis ma jeunesse, une signification spéciale et c'est pourquoi j'évite de l'employer.

Le sénateur Walker: Parlez pour vous!

Le sénateur Grosart: Bien entendu, un nouveau problème se pose maintenant: allons-nous appeler le président «Mademoiselle le président» ou «Madelle le président»? Je ne sais pas, mais j'espère que non. Il est vrai que son Honneur a la vivacité, l'élégance, le chic et l'intelligence que les Canadiens anglais du moins associent à la demoiselle de Montréal. Mais, je le répète, je pense que «Mademoiselle le président» ne convient pas et que le titre «Madelle le président» est pire encore.

Le sénateur M. Walker: Que pensez-vous de «beau président»?

Le sénateur M. Grosart: «La belle présidente». Voilà une excellente suggestion du sénateur Walker dont le français est bien meilleur que le mien. Il se peut que l'on ignore qu'elle est titulaire d'un prestigieux diplôme en musique et je souhaiterais que l'on trouve un titre plus mélodieux que «Madelle le président» car, je parle pour moi seulement, j'ai du mal à l'imaginer sur les barricades érigées par le mouvement de libération de la femme, en train de lancer des provocations aux phalocrates bien inoffensifs qu'elle devra diriger ici.

● (1410)

Votre Honneur, nous vous félicitons de votre passage très rapide, bien mérité et des plus populaires de l'arrière-ban à la présidence du Sénat. Soyez assurée de notre entière collaboration pour cette session et de nos meilleurs

[Le sénateur Perrault.]

vœux de succès, succès que vous connaîtrez, nous en sommes certains.

On me dit que vous avez accepté ce grand honneur avec quelque réticence, à la pensée de la haute distinction qu'avait conférée au poste l'ancien président, le sénateur Fergusson. Nous partageons tous vos sentiments. Je suis sûr de pouvoir affirmer sans crainte, même devant d'anciens présidents et orateurs de marque, que le sénateur Fergusson a contribué de façon durable et toute spéciale au prestige et à la distinction attachés à la fonction de président du Sénat.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Grosart: L'accession du sénateur Perrault, nouveau leader du gouvernement, au premier plan est encore plus rapide, mais non moins méritée. Nous connaissons tous, bien entendu, son expérience au gouvernement de la Colombie-Britannique et à la Chambre des communes. Nous avons toutefois le plaisir de constater qu'il demeure quand même un homme jeune. Je puis l'assurer que ceux d'entre nous qui sont déjà, ou commencent à être des «vieux de la vieille», sont enchantés de sa nomination. D'abord, il nous est permis de croire qu'il innovera et peut-être réformera certaines méthodes et coutumes du Sénat; ensuite, sa nomination semble indiquer, à moi du moins, que le premier ministre et ses conseillers espèrent qu'il cherchera à renouveler, revivifier le Sénat pour le rendre plus apte à répondre aux impératifs de la société nouvelle. Je puis assurer le sénateur Perrault que tous ses collègues, jeunes et vieux, anciens et nouveaux, appuieront cette conduite.

Le sénateur Perrault assume ses fonctions à un moment privilégié de l'histoire du Sénat. Tous conviendront sans doute avec moi que la voie a été bien tracée par certains de ses prédécesseurs; qu'il me soit permis de ne mentionner que les deux qui sont encore avec nous, les sénateurs Connolly (Ottawa-Ouest) et Martin, qui, tout au long des années où ils ont servi à titre de leaders du gouvernement au Sénat, ont préparé celui-ci à jouer un rôle nouveau et important, rôle que nous nous apprêtons sûrement à assumer.

Le sénateur Martin, nous dit-on, est appelé à assumer d'autres fonctions de marque au services de l'État. C'est le premier ministre qui l'a dit. J'ai peine à imaginer comment il pourrait encore ajouter aux lauriers qu'il s'est déjà mérités au service du Parlement, du Canada et de maints pays du monde où l'on ne manque jamais de nous demander, à nous qui avons le privilège de nous rendre à l'étranger: «Donnez-nous donc des nouvelles de l'illustre sénateur Martin?». Nous, sénateurs, savons qu'il nous a bien servis pendant cinq années critiques de notre histoire—plus critiques sans doute que ne le réalisaient certains d'entre nous qui ne se rendaient pas parfaitement compte des défis qu'il dut relever de la part de certaines coteries pour défendre le Sénat, le rôle de chef de file qu'il assume et son maintien comme partie intégrante du Parlement canadien.

Sénateur Martin, nous sommes fiers des rapports que nous avons eus avec vous et de ceux que vous avez eus avec nous, et nous comptons bien qu'une part du prestige que vous mériterez votre succès dans les hautes fonctions que vous remplirez au cours des années à venir rejallira sur nous.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Grosart: Notre groupe accueille on ne peut plus chaleureusement les deux nouveaux sénateurs de la Nouvelle-Écosse, les sénateurs Cottreau et Barrow.